

<https://www.amessi.org/L-INJECTION-DE-TOXINE-TETANIQUE>



L'INJECTION DE TOXINE TETANIQUE PEUT-ELLE PREMUNIR L'HOMME CONTRE LE TETANOS AUTOGENE



- VACCINS-VACCINATIONS
Date de mise en ligne : mardi 15 février 2005

Copyright © AMESSI.Org® Alternatives Médecines Évolutives Santé et

Sciences Innovantes ® - Tous droits réservés

Etude du Tétanos par le Professeur Tissot1 page 295

Cette prémunition est impossible. On savait déjà qu'une atteinte de tétanos ne vaccine pas. Depuis 1893, par les observations de Vincenzi, on sait que le sang de l'homme qui vient d'être guéri du tétanos ne contient pas d'antitoxine.

Sommaire

- [L'INJECTION DE TOXINE TETANIQUE PEUT-ELLE PREMUNIR L'HOMME CONTRE LE TETANOS AUTOGENE](#)

L'INJECTION DE TOXINE TETANIQUE PEUT-ELLE PREMUNIR L'HOMME CONTRE LE TETANOS AUTOGENE

Le tétanos est autogène ainsi que le bacille tétanique ;

L'antitoxine tétanique ne se développe que si le tétanos est hétérogène et développé par inoculation expérimentale ; Que le bacille tétanique se développe dans l'organisme animal par transformation du colibacille organique en un point devenu anaérobie et que ce développement autogène ne comporte pas de possibilité de vaccination contre le tétanos ;

Nous avons vu plus haut qu'en aucun cas l'antitoxine tétanique, quel que soit l'antigène qui la développe, ne peut empêcher l'éclosion et l'évolution du tétanos autogène chez l'homme et les animaux.

Tous ces faits constituent des preuves péremptoires et absolues de l'impossibilité totale d'obtenir la moindre action protectrice chez l'homme par une injection de toxine tétanique.

Ajoutons à cela que l'Institut Pasteur ignore totalement l'origine et la qualité de la toxine dont il recommande l'injection aux enfants. C'est donc sans la moindre preuve et contrairement à la vérité que l'Institut Pasteur affirme la propriété immunisante de son anatoxine.

Pourquoi le journal « Pratique de Santé » du 12/02/05, sur l'article (vaccin DT Polio) tente-t-il de justifier la vaccination contre le Tétanos ?

Les abonnés de ce journal ne comprennent plus.

Qui est l'auteur de l'article ? Pourquoi à la fin de ce dernier y-a-t-il la signature LNPLV ? avec leur numéro de téléphone ?

Pourquoi se faufiler dans un vide juridique ?

La Ligue, comme le Journal à l'exemple de l'Académie pour la Défense des Etres Humains devraient s'appliquer à faire disparaître l'obligation vaccinale qui est illégale, nous l'avons déjà démontré.

Michel Chavanon - Jacques Daudon

1 Docteur J. Tissot « Constitution des organismes animaux et végétaux - Causes des maladies qui les atteignent

3e Volume - Paris - Laboratoire Annexe de Physiologie Générale -

[jacques.daudon chez club-internet.fr](http://jacques.daudon.club-internet.fr)

<http://daudon.free.fr>

Notre association politique n'a qu'un seul but

et une seule stratégie, informer. Informer !

Le savoir apportant connaissance et indépendance.

Notre amie : LA VERITE

Aidez-nous à informer. Merci à tous.